

NOTRE VILLE

# Figéac infos

Septembre 2023



## LA GARE DE FIGEAC INAUGURÉE

Une reconstruction exemplaire, des services augmentés

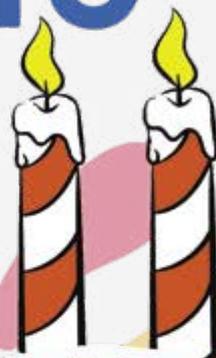
### Dossier spécial

POINT SUR LES ACTIONS  
ET PROJETS À MI-MANDAT



# LE BUS FIGEAC

*« À votre service  
depuis 20 ans ! »*



**ans**

*Du 18 au 30 septembre  
de nombreuses animations !*



Lectures

Jeu Concours

Musique

Humour

# Édito



04-05 //

Se mobiliser pour la jeunesse

06-07 //

Faciliter la mobilité

08-09 //

Améliorer le cadre de vie

10-21 //

DOSSIER SPÉCIAL

Point sur les actions et projets à mi-mandat

23-25 //

Renforcer l'attractivité

26-27 //

Agir durablement

28-29 //

Accueillir et accompagner

30 //

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

## Projets de rentrée

La rentrée vient clore deux mois d'été qui, comme chaque année, ont été rythmés par les concerts des *Mardis de l'été*, les marchés gourmands du jeudi soir, le festival de Théâtre, la Vélotoise, les Rencontres musicales et les nombreux événements de la programmation Eurêka 2023.

Malgré un nombre de touristes légèrement en baisse, les musées, terrasses et commerçants ont pu réaliser une bonne saison et ravir nos hôtes, toujours agréablement surpris par l'histoire, l'architecture et les rues animées d'une ville rurale comme Figeac.

Cette rentrée est marquée par les 20 ans du réseau de transport urbain gratuit « Le Bus de Figeac », la fin de nombreux chantiers (gare ferroviaire, square place Sully, cour de récréation de l'école Jacques Chapou...), le début de la requalification des places Carnot et Louis Lacombe et de la modernisation de la salle Balène.

Chacun de ces projets contribue à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés en 2020. Comme nous nous étions engagés à le faire et afin de répondre à l'intérêt que les habitants manifestent autour de l'action municipale, cette rentrée est aussi l'occasion de faire le point avec vous sur les actions et projets à mi-mandat.

J'en profite pour remercier l'ensemble des agents municipaux qui ont participé à leur réalisation.

Bonne rentrée à toutes et tous !

**André MELLINGER**

Maire de Figeac

Vice-Président du Département du Lot



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur la page Facebook @VilledeFigeac !

Bulletin d'informations  
Septembre 2023

N°28

### Directeur de la publication

André Mellinger

### Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

**Publicité :** Ville de Figeac

**Impression :** Reprint - Tirage : 7000 ex - imprimés sur papier géré durablement,

**Dépôt légal :** septembre 2023

**Design graphique :** Agence Place Publique

## ÉTAT CIVIL - Du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2023

### Naissances :

Mia Baldo ; Safia Lbouanani ; Charlie Bagréaux ; Thiago Segarra Thudor ; Noala Barbant.

### Mariages :

10 juin : Benjamin Coste et Amandine Lajat

17 juin : Yannick Galy et Alicia Forcellini

23 juin : Achille Grellier et Bénédicte Carbou

1<sup>er</sup> juillet : Pierre Lacoste et Aurore Kadjati

8 juillet : Daniel Berteil et Laëtitia Dupont

### Décès :

André Gauzens ; Jean-Louis Teyssère ; Madeleine Lecomte ; Madeleine Pénard ; Claude Lacombe ; Jacques Lefebvre ; John Catherwood ; André Seitz ; Denise Norre ; Nicole Zanatta ; Marthe Verdun ; Serge Dal Pozzo ; Ginette Lavergne ; Paulette Gibrat ; Josette Déjeammes ; Lydie Hügel ; Hubert Delpéch ; Françoise Boissy ; Henriette Tarayre ; Isabelle Martínez ; Jean-Claude Allègre ; François Aoura ; Jean Calvet ; Jean-Pierre Broeckhove ; André Bolzinger.



# Écoles

## Retour sur la rentrée des classes

*Élus et services municipaux lors de la visite de rentrée qui a débuté cette année par l'école Paul Bert.*

**Lundi 4 septembre, 517 élèves ont rejoint les bancs des six écoles publiques de la commune. La gorge un peu serrée pour les plus jeunes, l'enthousiasme et la joie des retrouvailles pour les plus grands. Un moment important toujours chargé d'émotions pour les enfants comme pour les parents.**

Cette année, le maire, André Mellinger, accompagné d'Anne Laporterie, adjointe en charge de l'Éducation et de plusieurs élus du Conseil Municipal, a accueilli les familles à l'école Paul Bert et non à l'école Jacques Chapou, qui a fait l'objet d'une visite particulière trois jours plus tard à l'occasion de la livraison de la nouvelle cour végétalisée.

Concernant les effectifs, si la tendance est à la baisse en primaire (- 25 élèves), elle est à la hausse en maternelle avec 191 enfants contre 185 en 2022, désormais répartis en huit classes suite à la décision des services de l'Éducation nationale de fermer une classe à Jean Moulin. Un chiffre de bon augure pour les années à venir qui a conduit la municipalité à demander au DASEN (\*) la réouverture dès que possible d'une classe en maternelle.

### UN PATRIMOINE À ENTREtenir

Garantir aux enfants de bonnes conditions d'apprentissage, les accompagner vers la réussite et favoriser leur épanouissement font partie des engagements de la municipalité en matière d'éducation. Pour cela, la Ville consacre chaque année une enveloppe conséquente dédiée aux achats de matériel et mobilier divers, au renouvellement du matériel informatique et aux travaux sur les bâtiments : **616 560 € ont été inscrits au budget 2023.**

Comme chaque été, les écoles ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Les **agents municipaux** ont effectué un grand nettoyage des classes, couloirs, cours et réfectoires, assuré la maintenance des installations (chauffage, plomberie, électricité) et contrôlé tous les jeux extérieurs. Des **entreprises** sont intervenues notamment pour la réfection des peintures de plusieurs classes et la création d'une zone froide au restaurant scolaire. Pour cette rentrée, le chantier le plus important concernait l'école Jacques Chapou dont la cour a été totalement transformée.

(\*) directeur académique des services de l'Éducation nationale



*Réfection de la peinture d'une classe à Jean Moulin.*



## ÉCOLE CHAPOU : UNE COUR ENTIÈREMENT REPENSÉE

Pour l'accompagner dans sa réflexion, la Ville a bénéficié de l'accompagnement du CEREMA. Une étude-diagnostic, suivie d'une concertation menée auprès des usagers (élèves, équipes enseignantes, agents communaux, Fédération Partir et riverains) ont permis de définir les besoins afin d'imaginer la restructuration de cette cour de 2 000 m<sup>2</sup>, recouverte d'enrobé constituant un véritable îlot de chaleur. **L'objectif du projet était double : créer un lieu plus agréable à vivre et mieux partagé en désimperméabilisant 40% de la surface au sol et en diversifiant les espaces.**

Les platanes, à l'état sanitaire dégradé et apportant peu d'ombre, ont donc été remplacés par **plusieurs zones végétalisées**, dont une noue avec de l'eau, **qui apporteront verdure et fraîcheur. L'essentiel des plantations (vivaces, arbres et arbustes) sera réalisé à l'automne.**

L'aménagement d'un **terrain multisport clôturé** devrait **favoriser une véritable diversité des activités et une mixité filles/garçons. Bancs et gradins en bois**, réalisés par les services techniques municipaux, accueilleront les moments de pause durant la récréation et les temps d'apprentissage en extérieur dans la cour ou sous le préau, entièrement habillé de bois. Support pédagogique pour les enseignants ou espace de libre expression pour les élèves, plusieurs **tableaux noirs** ont également été installés.

Pour compléter le **volet pédagogique et ludique**, et **développer l'éducation à la biodiversité** notamment,

les enfants pourront jardiner dans le **carré de potager** et observer les insectes avec une loupe autour des nichoirs à abeilles.

Une belle réalisation qu'enfants et enseignants ne devraient pas tarder à s'approprier !

Pour cette opération, d'un montant prévisionnel de 256 000 € TTC, la Ville a sollicité le soutien financier de l'Etat et l'Agence de l'Eau : 81 708 € ont déjà été obtenus au titre de la DETR.

*Les agents municipaux, épaulés par plusieurs saisonniers, ont fabriqué et installé bancs et gradins, casiers et meubles de rangement ainsi que le bardage en bois du préau.*



*A la rentrée, les enfants ont découvert leur nouvelle cour de récréation.*

### Vite dit

#### LES MARDIS DE LA PETITE ENFANCE

**Des tables-rondes gratuites et ouvertes à tous**

**D'octobre à juin**, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Simone Veil accueillera une série de tables-rondes, **animées par des professionnels de santé**, autour des **grandes thématiques de la Petite Enfance** (la vision de l'enfant, le sommeil de bébé, le jeu, le développement psychomoteur, écologie fœtale, arrivée de bébé : que du bonheur ?, diversification alimentaire, les émotions de l'enfant, communiquer avec bébé).

*Renseignements et inscriptions : à l'accueil de la MSP Simone Veil, 15 rue Paul Bert ou au 05 82 92 98 89.*



# La gare de Figeac inaugurée

Une reconstruction exemplaire, des services augmentés

Le 3 août dernier, la gare a rouvert ses portes au public pour le plus grand plaisir des Figeacois(e)s. Après l'incendie du 22 novembre 2018, qui l'avait en grande partie détruite, près de deux ans de travaux ont été nécessaires pour reconstruire l'édifice qui a retrouvé toute sa splendeur. Une réalisation remarquable menée par la Région Occitanie, propriétaire du bâtiment depuis fin 2020. Une première en France.

Le 31 août, le maire, André Mellinger, était aux côtés de Carole Delga, présidente de Région et de nombreuses personnalités locales pour dévoiler la plaque inaugurale.

Les riverains et voyageurs présents ont été conviés à découvrir les locaux et les services proposés par **la Maison de Ma Région (MMR), désormais installée au sein de la gare**. D'autres visites, ouvertes au grand public, ont été organisées lors des Journées du Patrimoine.



## UN BÂTIMENT DURABLE ET MULTI-SERVICES



Après plusieurs phases de concertation réalisées auprès des usagers, des habitants et des acteurs locaux, pour identifier les attentes et besoins de chacun, **la Région a fait le choix de reconstruire le bâtiment à l'identique et d'y intégrer de nouveaux services.**

Dans une démarche durable de développement de la filière de l'éco-construction en Occitanie, la Région a opté pour **des matériaux à faible empreinte carbone et issus de ressources locales** (isolation en chanvre, enduit et bois d'origine locale) et fait appel à **des artisans locaux pour réaliser les travaux**. En parallèle, des travaux de mise en accessibilité ont été menés sur les quais et les traversées sur voies piétonnes.

Au cœur du futur Pôle d'Echange Multimodal (PEM) où se connecteront train, bus, covoiturage, vélo et marche à pied, **le parvis provisoire de la gare est aujourd'hui entièrement dédié aux piétons et aux mobilités douces**. Un aménagement qualitatif, porté par la Ville de Figeac avec le soutien de la Région, qui sera encore affiné dans le cadre du projet du PEM.

Le bâtiment de la gare s'ouvre ensuite sur le hall voyageur avec espace d'attente, guichet et l'accueil de la Maison de Ma Région. Sur les 700 m<sup>2</sup> réaménagés, il abrite également les bureaux de la SNCF et une grande salle de réunion ouverte aux acteurs du territoire.

## MAISON DE MA RÉGION : UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Porte d'entrée de tous les services régionaux, la Maison de Ma Région est ouverte aux citoyens et acteurs locaux (associations, entreprises et collectivités territoriales). Parmi ses missions : accueillir, informer et accompagner les habitants sur les politiques régionales, conseiller en matière d'emploi, de formation et d'orientation, assurer le service de transports scolaires et commercial régional liO et accompagner les entreprises et les porteurs de projets économiques avec des collaborateurs de l'agence régionale de développement économique Ad'Occ.

**Place de la Gare – Tel : 05 61 33 48 40 – Ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

Pour en savoir plus, retrouvez le reportage réalisé par Canal fi sur le site [ville-figeac.fr](http://ville-figeac.fr)



## À votre service depuis 20 ans !

Pionnière dans la démarche, Figeac était en 2003 l'une des plus petites villes de France à mettre en place un réseau de transport urbain gratuit pour les usagers et dont le financement est assuré par les employeurs (publics et privés) de plus de 10 salariés assujettis à la taxe « versement mobilité ».

Il y a 20 ans, l'initiative répondait déjà à plusieurs objectifs : développer la mobilité pour tous, préserver l'environnement, améliorer la qualité de vie des habitants, le pouvoir d'achat des ménages et soutenir l'économie locale.

Aujourd'hui, « Le bus » fait totalement partie du quotidien des habitants et le récent renforcement du service s'inscrit dans une stratégie globale de développement des mobilités douces. En 2022, il a transporté **273 191 voyageurs** avec un ratio de 24 km par habitant (\*) contre 14 km en moyenne pour les réseaux de moins de 50 000 habitants.

Pour fêter les 20 ans du réseau, plusieurs animations sont actuellement proposées aux usagers et aux habitants : lectures, interludes musicaux, grand jeu...

(\*) Ce ratio s'obtient en divisant le kilométrage parcouru durant l'année par le nombre d'habitants.

### S'ADAPTER AUX BESOINS DES USAGERS

- **12 lignes régulières** : 4 véhicules assurent la desserte de 91 arrêts et parcourent plus de 700 km/jour.
- **un service à la demande relie les écarts** (Ceint d'Eau-Puy de Corn, le Grial, la Déganie et Roussilhe) **au centre-ville** 4 fois par semaine (sur réservation au 05 65 34 81 93).
- **une ligne dessert le Domaine du Surgié en juillet et août**, 7 jours sur 7.
- **prise en compte des besoins particuliers des zones d'activités** pour adapter les passages du bus aux horaires de travail des salariés.
- **une navette centre-ville** fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> juillet chaque samedi, toutes les 30 mn entre 8h et 19h pour en faciliter l'accès.
- **l'application Zenbus**, s'appuyant sur la géolocalisation des bus, simplifie l'utilisation du service et permet d'optimiser ses déplacements.

### ZOOM SUR



## MOBILITÉS DOUCES

Le service de location de vélos électriques fête ses 1 an !

Inciter les Figeacois à utiliser le vélo, plutôt que la voiture, pour les petits trajets du quotidien en testant la **location longue durée** de vélos à assistance électrique (VAE), tel était le **pari lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2022 par l'association Figeac Ecomobilité**, en partenariat avec Figeac Transition et Figeacteurs. Un projet original soutenu par la Ville de Figeac et le Grand-Figeac.

Un an après sa mise en place, l'initiative est une réussite avec **171 bénéficiaires qui ont parcouru 80 000 km**. Répondant à un réel besoin local, le service a été rapidement victime de son succès et n'a pas encore pu répondre à toutes les demandes. Les vélos sont en effet attribués en priorité aux personnes qui en ont besoin pour se rendre au travail, amener les enfants à l'école, faire leurs courses.... La flotte compte **83 vélos proposés à la location**, dont un vélo cargo. Le tarif est fixé à **40 € / mois**.

### Un modèle inspirant qui fait des émules auprès des collectivités voisines !

L'agglomération de Decazeville a lancé un service similaire le 1<sup>er</sup> septembre et celle de Cahors étudie le projet de près après la visite d'une délégation à Figeac mi-juillet.

**Pour réserver un vélo :**  
[www.figeac-ecomobilite.org](http://www.figeac-ecomobilite.org)

Les personnes sont contactées dès qu'un vélo se libère.

Depuis début mars, l'association Figeac Ecomobilité est hébergée à **la Bicycletterie, 16 rue Caviale**. Le lieu assure la **réparation de vélos** et propose aussi un **atelier en libre-service gratuit** pour réparer soi-même son vélo, la **location courte durée de VAE et d'accessoires** ainsi qu'une **boutique**.

Cet **espace convivial, ouvert à tous**, se veut un **lieu ressource autour de la mobilité à vélo** et entend bien participer au développement d'une communauté de cyclistes sur Figeac et les environs.

Dans ce cadre, une **campagne d'affichage** est en cours **autour d'un message fédérateur** : que l'on soit commerçant, artisan, collégien, retraité, agricultrice... à Figeac tout le monde roule à vélo !

**Pour en savoir plus :**  
[www.bicycletterie-figeac.fr](http://www.bicycletterie-figeac.fr)

# Place Carnot

## 10 mois de travaux pour une requalification exemplaire

L'aménagement de la place Carnot, dont le chantier vient de s'ouvrir, s'inscrit dans le cadre des opérations « Cœurs de villes et villages » du Grand-Figeac. Le projet, porté conjointement avec la commune de Figeac, vise à renforcer le dynamisme et l'attractivité du centre ancien. L'enjeu est de valoriser et d'améliorer le fonctionnement de cette place emblématique (\*) afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs un espace public repensé sur le mode des usages partagés et de la circulation apaisée.

### RÉUNIFIER L'ESPACE ET CONCILIER LES USAGES

Véritable carrefour du centre-ville, où pas moins de 8 accès convergent, la place Carnot apparaît aujourd'hui comme scindée en deux : d'un côté, la halle sur son socle, de l'autre, le pourtour utilisé à la manière d'un rond-point.

**L'objectif est de réunifier l'espace en arasant ce socle pour restituer un sol continu, de façade à façade.** En parallèle, le **traitement de la place en zone partagée**, sans délimitation de chaussée, redonnera la **priorité aux piétons** et incitera les voitures à respecter la limitation à 20km/h. Ce projet permettra de fluidifier les circulations et de dégager les perspectives sur la halle depuis les différents accès. Ainsi réunifiée, la place se prêtera à de multiples usages (marché, terrasses, animations de plein air...).

Sur cette opération, d'un montant total estimé à 2 554 000 € HT (dont 1 965 000 € HT de travaux), les collectivités ont sollicité la participation financière de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Lot.

(\*) Dans le périmètre de l'étude initiale, les rues et impasses adjacentes à la place Carnot avaient été inscrites. Pour l'heure, seul l'aménagement (voirie/plantations) de la place Louis Lacombe a été intégré au projet.

### LES DIFFÉRENTES PHASES DU CHANTIER

- **7 septembre :**  
seconde réunion publique
- **18 septembre - 15 décembre 2023 :**  
travaux de la place Louis Lacombe et de la périphérie de la place Carnot
- **15 décembre 2023 - 2 janvier 2024 :**  
interruption des travaux pour les fêtes de fin d'année
- **3 janvier - 30 juin 2024 :**  
réalisation du carreau central de la place Carnot

**Durant le chantier, l'accès aux commerces de la place est maintenu.**

Une réunion hebdomadaire avec les entreprises et un point régulier avec les commerçants et riverains sont prévus.

**L'achèvement des travaux est prévu juste avant la prochaine saison estivale.**

### DÉPLACEMENT DU MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Afin d'assurer le bon déroulement du chantier et la sécurité des commerçants non sédentaires et des piétons, une étude portant sur le déplacement du marché a été réalisée. **En concertation avec les professionnels concernés, la Ville a choisi de maintenir ce rendez-vous très prisé en centre-ville et de transférer les stands rue de la République, place Barthal, place Besombes, boulevard Juskiewski et avenue F. Pezet.** Un plan détaillé est disponible sur le site de la Ville.

Cette organisation temporaire préserve les possibilités de stationnement au Foirail, à l'espace Jean Jaurès et aux Pratges.

ÉTAPES PASSÉES

○ ÉTAPE EN COURS

○ ÉTAPE À VENIR

1

DIAGNOSTIC /  
DEFINITION  
DES BESOINS

CONCERTATION

2

ETUDE DE  
PROGRAMMATION

3

CHOIX DU  
MAÎTRE D'ŒUVRE

4

AVANT-PROJET  
SOMMAIRE

5

AVANT-PROJET  
DÉTAILLÉ

6

CONSULTATION  
DES ENTREPRISES

7

DÉMARRAGE  
DES TRAVAUX

8

RÉCEPTION DES  
OUVRAGES



*Le jardin inauguré en présence de nombreux riverains.*

# Place Sully

## Un nouvel îlot de fraîcheur accessible à tous

**Le square urbain de la place Sully a ouvert au public début septembre. Cette belle réalisation participe à l'attractivité du centre ancien et répond au souhait de la municipalité de recréer des espaces verts en centre-ville.**

Comme l'a rappelé le maire, André Mellinger, ce projet a pu voir le jour notamment grâce à la ténacité de Bernard Landes, 1<sup>er</sup> adjoint, qui a négocié l'acquisition d'une maison vétuste, ne présentant aucun intérêt patrimonial et démolie depuis.

Pour ce projet, l'architecte Pierre Charras a travaillé en collaboration avec le service espaces verts de la Ville pour le choix et l'agencement des végétaux.

**L'engazonnement et certaines plantations ont été différées à l'automne**, saison plus propice à la mise en terre des végétaux. Le service bâtiments a également été sollicité pour le raccordement de la fontaine au réseau d'eau ou encore la réalisation de la palissade métallique et du portillon d'accès, alimenté par un panneau solaire.

Pour ces travaux, dont le montant s'élève à 224 817 € HT, la Ville a bénéficié du soutien financier de l'état (61132 €) et du Département du Lot (34 661 €).

**Fin août, un composteur collectif a été installé dans l'enceinte du square**, en partenariat avec le Syded du Lot. Il s'agit du 18<sup>ème</sup> dispositif, après ceux de la rue du Claux et de la rue d'Ajou, implantés au printemps. Le prochain est prévu place Besombes.



### Vite dit

#### OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

##### La meilleure des protections pour soi, ses biens et la nature environnante

Avec le changement climatique et l'intensification du phénomène de sécheresse, **le risque d'incendie de forêt et de végétation concerne de plus en plus de régions**. Pour prévenir ce danger, débroussailler son terrain et les abords de son habitation limite la propagation du feu et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

**C'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.** Vous êtes concerné si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 m d'un massif forestier.

**Afin de sensibiliser les habitants, leur rappeler le bon calendrier et les gestes préventifs à adopter, la Ville organise une réunion publique mardi 3 octobre, à 18h, salle Roger Laval.**

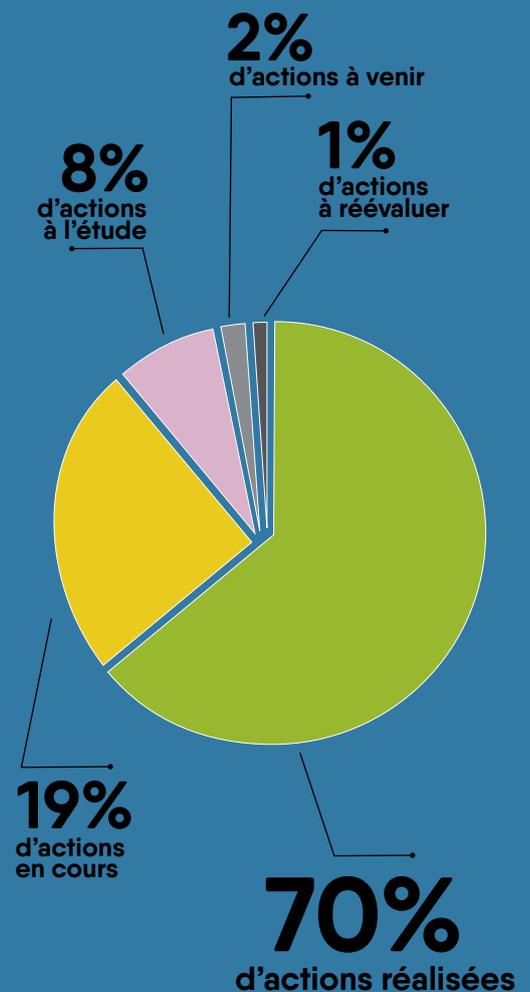
# Actions et projets

## À MI-MANDAT

Dans un contexte de début de mandat fortement marqué par les crises successives, d'abord sanitaire avec le Covid-19 (2020-2021) puis économique avec la Guerre en Ukraine, l'inflation et l'explosion des coûts de l'énergie (2022), nous vous proposons de retrouver dans les pages suivantes un état des lieux non exhaustif des **projets réalisés** par la collectivité depuis 2020, **ceux en cours**, **ceux dont les études actuellement menées permettront d'évaluer leur faisabilité** et **les intentions à venir d'ici 2026** ou qui seront **réévaluées** dans un souci d'adaptation aux nouveaux besoins ou aux nouvelles contraintes.

Ces réalisations viennent en complément des missions quotidiennes effectuées par les services municipaux, dans le cadre de leurs compétences, et dont ne fait pas état cet inventaire.

Pour les mener à bien sans augmenter les taux d'imposition communaux ni compromettre sa bonne santé financière, la Ville de Figeac s'appuie sur une gestion rigoureuse, un personnel municipal engagé, des perspectives financières et un réseau de partenaires permettant de mutualiser et d'optimiser les ressources nécessaires au bon déroulement des projets.



  
espace public

  
environnement

  
culture

  
emploi

  
social

  
sport

  
biodiversité

  
patrimoine

  
santé

  
mobilité

  
éducation

  
sécurité

## Agir pour la transition écologique

Consciente de l'urgence à agir pour le climat et l'environnement, la Ville de Figeac mène des actions concrètes pour réduire son empreinte carbone et protéger la nature. Renforcer la présence de la nature en ville, préserver les ressources, encourager les énergies renouvelables, accompagner au changement, adopter les méthodes de l'économie circulaire... sont quelques exemples des objectifs poursuivis dans une démarche globale de résilience et de sobriété.



### RENFORCER LA PRÉSENCE DE LA NATURE EN VILLE AU PROFIT DE LA BIODIVERSITÉ

RÉALISATIONS 2020-2023

- Création d'un verger communal à la Curie ①
- Création d'un jardin pédagogique à l'école Paul Bert ②
- Aménagement d'un square place Sully
- Végétalisation des abords de l'église de Ceint d'eau
- Mise à disposition d'une parcelle dédiée à l'activité maraîchère à l'association Regain
- Adaptation des essences plantées suite au passage au zéro phyto et aux épisodes de sécheresse
- Confirmation du Label « 3 Fleurs » des Villes et Villages fleuris
- Obtention du Label « Terre saine, Communes sans pesticides »
- Mise en place d'un service de piégeage des frelons asiatiques
- Remise de nichoirs et mise en place de parrainages d'arbres pour les nouveau-nés figeacois
- Expérimentation d'un permis de planter auprès des commerçants ③
- Implantation d'un rucher dans la ville en partenariat avec le Rucher-École de la Vinadie





## CONSOMMER DURABLEMENT

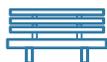
RÉALISATIONS 2020-2023

- Mise en service des réservoirs de la station d'eau potable de Prentegarde et installation d'un parcours pédagogique ①
- Extinction de l'éclairage public la nuit et baisse de la température dans les bâtiments municipaux durant la période hivernale dans le cadre d'un plan de sobriété
- Acquisition de vélos électriques pour la Police Municipale et d'un second véhicule électrique pour les services ②
- Expérimentation de l'éco-pâturage sur le site de Combe Longue ③
- Installation de composteurs collectifs dans les divers quartiers de la commune ④
- Passage en LED des éclairages des bâtiments municipaux
- Finalisation du plan ampoules à LED pour l'éclairage public ⑤
- Création d'un bassin d'orage visant à améliorer les eaux de rejets en cas de fortes pluies
- Création d'un nouveau réseau urbain de chaleur bois
- Elaboration d'une stratégie en vue de garantir l'alimentation en eau potable des habitants
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Installation d'ombrières photovoltaïques



## Améliorer le cadre de vie

Prendre soin du cadre de vie des Figeacois fait partie des priorités au quotidien. Les mesures entreprises par la Ville dans ce domaine visent à l'entretenir et à l'enrichir de lieux de vie inclusifs et plus agréables. Cet engagement se matérialise, entre autres, à travers le réaménagement des espaces publics et le développement d'une politique en faveur des mobilités douces.



### AMÉNAGER ET METTRE EN VALEUR LES ESPACES PUBLICS

RÉALISATIONS 2020-2023

- Mise en valeur paysagère des escaliers du Calvaire ①
- Aménagement des quais Bessières
- Création d'une aire de pêche et de détente chemin du Moulin de Laporte ②
- Aménagement de cheminements piétons et installation d'une passerelle à la Curie
- Aménagement du parvis du centre hospitalier
- Requalification de la place du Claux ③
- Réfection des allées, végétalisation et réaménagement du colombarium du cimetière
- Aménagement paysager des ronds-points
- Requalification de l'entrée de ville ouest
- Aménagement routier de la desserte de la zone de l'Aiguille
- Déploiement de la fibre optique sur le territoire raccordable de la commune
- Mise en accessibilité des arrêts prioritaires du réseau de transport urbain
- Lutte contre les incivilités en lien avec la propreté de la Ville (déchets sauvages, déjections canines... : opérations coup-de-poing, campagnes de communication, installation de nouveaux dispositifs)
- Réaménagement de la place Carnot
- Finalisation de la mise en accessibilité des bâtiments communaux et de la voirie
- Finalisation de l'installation de nouvelles toilettes publiques
- Finalisation de l'intégration au sol des conteneurs et aménagement des points de collecte
- Installation d'un nouveau skatepark Plaine des Pratges
- Renaturation du Site du Surgié
- Création d'aires de jeux pour enfants

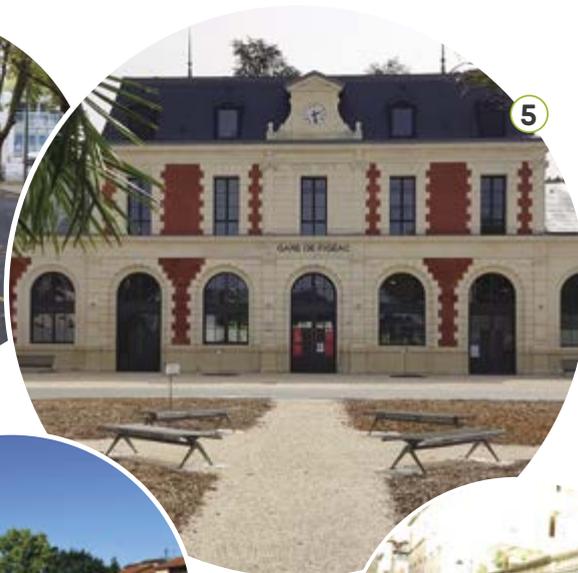




## FAVORISER LES MODES DE DÉPLACEMENT ALTERNATIFS

RÉALISATIONS 2020-2023

- Mise en place de la piétonnisation du centre-ville en période estivale ①
- Requalification de la signalétique directionnelle
- Extension et renforcement du réseau de transport urbain « Le Bus de Figeac »
- Mise en place d'un service de géolocalisation des bus de ville
- Réaménagement de l'arrêt central du réseau bus ②
- Réalisation de la 1<sup>re</sup> phase du réseau de pistes cyclables du plan vélo (Drauzou > centre-ville) ③
- Octroi d'aides financières à l'acquisition individuelle de vélos électriques puis soutien au dispositif de location de longue durée de vélos à assistance électrique
- Aménagement de parkings-relais à proximité du centre-ville (rue Marcel Bardet et avenue des Carmes) ④
- Réorganisation des périmètres de circulation 20 et 30km/h
- Expérimentation d'un service de trottinettes en libre-service
- Soutien à la reconstruction de la gare par la Région Occitanie et aménagement d'un parvis provisoire, en prévision du futur Pôle d'Échange multimodal ⑤
- Installation d'arceaux à vélos et d'abris à vélos sécurisés ⑥
- Réalisation de la phase 2 du réseau de pistes cyclables du plan vélo (centre-ville > gare)
- Hiérarchisation du stationnement afin de favoriser la rotation (stationnement minute, 30 minutes gratuites, stationnement 2h et longue durée)
- Réalisation de la phase 3 du réseau de pistes cyclables du plan vélo (Surgie > centre-ville)
- Création de continuités piétonnes et notamment d'une passerelle piétonne reliant le Surgie au centre-ville
- Création d'un pôle multimodal et de services associés sur le parvis de la gare SNCF



## Consolider les services aux habitants

La qualité de vie d'une commune passe par la qualité des services proposés aux habitants. La Ville en fait une préoccupation majeure et se mobilise, avec les agents municipaux, pour assurer des services accessibles, réactifs et à l'écoute de chacun. De la petite enfance au grand âge, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, de la tranquillité publique, de la vie associative, de l'emploi, de l'accompagnement social, de la vie culturelle et économique..., la commune investit pour améliorer le quotidien des Figeacois et prendre soin d'eux.



### ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

RÉALISATIONS 2020-2023

- Renforcement des interventions à visée éducative au sein du Jardin d'enfants (éveil sensoriel, baby yoga, gym...)
- Installation d'équipements numériques au sein des écoles (ordinateurs fixes et portables, tablettes numériques, vidéoprojecteurs et tableaux blancs interactifs...) ①
- Aménagement et rénovation en continu des classes et cours de récréation des écoles publiques ②
- Végétalisation de la cour de récréation de l'école Jacques Chapou
- Aménagement de locaux pour le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), pour la Médecine scolaire et pour la Fédération Partir
- Augmentation continue de la part des produits bio et locaux au sein de la Restauration scolaire et maintien de tarifs adaptés aux ressources des familles ③
- Expérimentation d'accompagnement à la scolarité au Centre Social et de Prévention (CSP) avec le Secours Populaire
- Mise en place d'un escape game sur le cyberharcèlement au Centre Social et de Prévention (CSP)
- Soutien à l'ouverture d'une classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme)
- Accueil de jeunes en stage et en apprentissage au sein des services de la mairie
- Renouvellement du Projet Educatif De Territoire (PEDT) pour l'organisation des temps scolaires pour une période de 3 ans
- Redéfinition de la politique éducative de la Ville comprenant l'évaluation et le renouvellement du PEDT à venir
- Mise en place d'un schéma local de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche porté par la Région Occitanie, en lien avec l'IUT et les acteurs locaux





## SANTÉ

REALISATIONS 2020-2023

- Aménagement d'un centre de vaccination au club house du Calvaire, puis Londieu et avenue des Carmes ①
- Création d'un dispositif de prise en charge des patients en déshérence, en partenariat avec le Centre hospitalier et le Grand-Figeac ②
- Promotion des atouts de Figeac auprès des internes en médecine
- Aménagement d'un parcours santé à la Curie ③
- Poursuite du travail partenarial avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Grand-Figeac et le Centre hospitalier pour maintenir une offre de soins adaptée



①



②



③



## CULTURE

2020-2023

- Mise en place de la gratuité pour l'accès aux musées des moins de 18 ans ①
- Soutien au lancement de nouveaux événements associatifs tels que le festival Fi'Jazz, la Quinzaine dédiée aux droits des femmes Féminin pluriel.le, la Véloparade... ②
- Augmentation continue des animations « hors les murs » (performances Derrière le Hublot, Crieur public...) ③
- Voir page 20 Renforcer le rayonnement de la commune et sa vocation touristique & culturelle
- Remplacement des plafonds acoustiques et de l'éclairage de la salle Balène
- Poursuite des échanges avec la SNCF dans le cadre de l'acquisition de l'ancienne halle de marchandises et sa transformation en un espace polyvalent à vocation culturelle (école de cirque...)
- Création d'une université du temps libre
- Création d'un cinéma multiplexe en centre-ville, en partenariat avec le Grand-Figeac et reconfiguration du cinéma Charles Boyer en salle de spectacles vivants



①



③



②



## SPORT

2020-2023

- Aménagement de la carrière du centre équestre de Nayrac
- Création d'un nouveau pas de tir au stand de tir ①
- Rénovation des tennis de l'Espace François Mitterrand ②
- Rénovation du City stade et installation de nouveaux équipements à Montviguier ③
- Réalisation d'un complexe sportif comprenant salle de raquettes et mur d'escalade
- Création d'un parcours de disc-golf (compris dans les études du complexe sportif)
- Création d'un nouvel espace polyvalent de danse et de pratiques corporelles à l'ancien CES



## SÉCURITÉ

RÉALISATIONS 2020-2023

- Mise en service de la vidéoprotection
- Réalisation d'actions de prévention et de sensibilisation en partenariat avec la Gendarmerie nationale (tournées régulières des commerces, opérations dans l'espace public...)
- Mise en place d'une aide financière aux commerçants pour lutter contre les cambriolages
- Sécurisation du marché avec l'installation de bornes escamotables automatiques avenue Fernand Pezet et boulevard Juskievski ①
- Renforcement de la sécurité des passages piétons des écoles J. Chapou et J. Marcenac via l'installation de personnages réfléchissants ②
- Suivi de la mise en conformité des établissements recevant du public (ERP)
- Réhabilitation de la gendarmerie des Carmes ③





## SOCIAL

RÉALISATIONS 2020-2023

- Présence accrue auprès des personnes en difficulté pendant le Covid-19, aides et accompagnement en augmentation avec l'inflation
- Mise en place de nouvelles animations en pied d'immeuble (fête de quartier, verre de l'amitié, projections en plein air) ①
- Aide à la création de l'association « Les amis du Freego » ②
- Création d'un événement dédié aux droits des femmes (Féminin pluriel.le), en partenariat avec Amnesty International
- Renouvellement de la convention du Point-Justice entre la Ville, le Conseil départemental de l'accès au droit du Lot (CDAD 46) et le conseil départemental du Lot
- Mise en place de la mensualisation de la facturation d'eau potable



## EMPLOI

2020-2023

- Aide à l'installation du nouveau site de Pôle Emploi avenue Joseph Loubet
- Installation de la cuisine centrale de l'APEAI sur la zone de Cambes
- Construction d'un centre de formation aux métiers de l'industrie, sous forme d'atelier relais



## INFORMATIONS MUNICIPALES

2020-2023

- Création d'une page Facebook et d'une chaîne Youtube ①
- Multiplication des supports de communication notamment vidéo
- Refonte du site internet de la Ville



## Développer et soutenir l'attractivité de la ville

Figeac bénéficie d'une excellente vitalité et d'un écosystème d'activités extrêmement développé en comparaison avec d'autres communes rurales de 10 000 habitants. Afin de poursuivre et consolider cette dynamique propre à Figeac, la Ville travaille en partenariat avec les acteurs du territoire pour attirer de nouveaux résidents, renforcer les services de proximité, accueillir de nouveaux commerces et de nouvelles entreprises, encourager les initiatives et faire de Figeac une ville vivante en toute saison.



### PRÉSERVER LE PATRIMOINE ET SOUTENIR L'HABITAT

RÉALISATIONS 2020-2023

- Octroi d'aides à la restauration des façades ①
- Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de renouvellement Urbain (OPAH RU) en centre-ville visant à soutenir la réhabilitation des immeubles vacants pour en faire des services ou logements conventionnés
- Rédaction d'un plan de gestion UNESCO pour la Chapelle de l'hôpital Saint-Jacques en vue de sa réhabilitation
- Réfection de la toiture de la Poudrière chemin du moulin de Laporte ②
- Réalisation de l'adressage des secteurs ruraux de la commune ③
- Candidature de la commune au label « Ville et Métiers d'Art »
- Mise en place de règles d'urbanisme incitatives dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Réhabilitation de l'îlot Séguier, protégé au titre des Monuments historiques
- Restauration des toitures, sécurisation, aménagement intérieur et sauvegarde des œuvres de l'église Notre-Dame du Puy, protégée au titre des Monuments historiques





## SOUTENIR L'ACTIVITÉ COMMERCIALE, ARTISANALE ET INDUSTRIELLE

RÉALISATIONS 2020-2023

- Mise en place d'un dispositif d'incitation à la rénovation des vitrines et enseignes commerciales ①
- Aide à l'animation des commerces du centre-ville pendant et à la sortie de la crise sanitaire
- Restructuration et agrandissement du marché du samedi matin
- Création d'une boutique saisonnière Arts-Envies visant à valoriser les métiers de l'Art et de l'Artisanat ②
- Soutien au développement de l'activité commerciale du centre-ville et renforcement du partenariat avec l'association des commerçants suite au recrutement de deux agents (en remplacement du projet initial de création d'un Office municipal du Commerce)
- Soutien à l'accueil de nouveaux projets industriels



②



①



## RENFORCER LE RAYONNEMENT DE LA COMMUNE ET SA VOCATION TOURISTIQUE & CULTURELLE

RÉALISATIONS 2020-2023

- Mise en œuvre d'une manifestation culturelle d'envergure nationale « Eurêka Champollion 2022 » ①
- Participation à une opération nationale initiée par le musée du Louvre et la Réunion des Musées Nationaux, regroupant 18 expositions simultanées dans 18 villes, pour une meilleure connaissance et compréhension de l'Islam à travers les arts
- Mise en place des conditions favorables à l'accueil de diverses personnalités au rayonnement national voire international (Mundiya Kepunga, Fabrice & Briac [Pékin Express], Jérôme Anthony [tournage Tous en Cuisine], Stéphane Plaza [tournage Meurtres à Figeac], François Hollande [Les Entretiens de Figeac], Julie Gayet [festival de théâtre],...)
- Ouverture d'une bibliothèque Charles Boyer au Viguier du Roy
- Rénovation de 15 pavillons du village de vacances des Oustalous au Surgié
- Expérimentation d'une guinguette éphémère au Domaine du Surgié
- Labellisation « Commune Halte – chemins de Compostelle » ②
- Obtention du Label « Villes et villages où il fait bon vivre »
- Refonte du site internet du Musée Champollion – Les Écritures du Monde
- Promotion de Figeac comme ville et territoire emblématique des Écritures du Monde, à l'échelle régionale et nationale
- Révision du Projet Scientifique et Culturel du Musée Champollion – Les Écritures du Monde
- Élaboration du plan de sauvegarde des biens culturels exposés au Musée Champollion – Les Écritures du Monde



②



①

## Inclure les habitants dans le processus d'actions et de décisions

Pour la Ville de Figeac, il est essentiel d'associer les habitants dans les réflexions et les décisions qui vont façonner leur vie quotidienne. C'est pourquoi, chaque projet structurant fait l'objet d'une consultation dans le cadre du processus réglementaire (ex : Place Carnot ①, complexe sportif, ...). En complément, des dispositifs visant à favoriser la participation citoyenne ont été mis en place. Avec cette approche de gouvernance, l'objectif est de co-construire la ville de demain, en s'appuyant sur les besoins et les expertises d'usages des habitants, tout en tenant compte du principe d'intérêt général, des contraintes liées au fonctionnement d'une mairie et des obligations légales.



### PARTICIPATION CITOYENNE

RÉALISATIONS 2020-2023

- Création d'un conseil consultatif citoyen abordant les thématiques de la santé, du social, de la culture & patrimoine, de l'environnement & cadre de vie ②
- Sollicitation de volontaires pour être référents composteur
- Animation du Conseil municipal des Jeunes (installation de poubelles à masques, d'hôtels à insectes, participation aux cérémonies commémoratives et événements figeacois, chantiers et séjours citoyens...) ③
- Formalisation de la participation des représentants des usagers dans le comité de pilotage du contrat local de santé
- Mise en place d'un budget participatif faisant appel à des projets d'intérêt collectif proposés par des citoyens
- Création d'un conseil citoyen de l'eau qui débattera de la maîtrise de la ressource, des investissements et des moyens mis en œuvre pour garantir une eau de qualité et en quantité suffisante
- Mise en place d'un médiateur, interlocuteur entre les citoyens, l'administration et les élus disposant dans le cas du non-respect des procédures d'un droit d'interpellation (projet auquel se sont substitués les nouveaux dispositifs de médiation mis en place par la loi)





autour de bébé  
adbb

Votre magasin vous accueille

Lundi : 14h30 - 19h

Du mardi au samedi : 9h30 - 12h / 14h30 - 19h

58 avenue de Cahors - 46100 FIGEAC - Tél. 05 65 34 33 15 -  Jouets SAJOU FIGEAC -  adbb\_sajou\_figeac



# MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation  
PVC / ALU

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36

Mobile : 06 29 34 08 20

[menuiseries-ganga.fr](http://menuiseries-ganga.fr)



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage  
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN  
Chemin du mas de Lacombe  
46100 FAYCELLES

06 67 93 06 90

[damiengerardin@hotmail.fr](mailto:damiengerardin@hotmail.fr)

# Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ  
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet  
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54  
[www.couverture-lagrange.fr](http://www.couverture-lagrange.fr)

# Guinguette Club

## Un nouveau lieu de partage en plein air au Surgié

Depuis le 27 juillet dernier, la Guinguette Club a pris ses quartiers au Domaine du Surgié.

**Un cadre verdoyant, au bord du plan d'eau, idéal pour vivre et partager des moments de convivialité autour du sport et de la culture.**

Sur place, l'équipe propose une offre de restauration et de boissons locale (tapas, cocktails), la diffusion sur grand écran d'événements sportifs majeurs (coupe du monde féminine de football, coupe du monde de basket et de rugby) mais aussi des manifestations culturelles, des temps conviviaux autour de banquets populaires ou encore des soirées à thème pour les clubs sportifs de la ville.



*Jusqu'au 28 octobre, la Guinguette Club est ouverte du mercredi au dimanche à partir de 17h et le samedi et dimanche à partir de 11h.*

*Retrouvez toute l'actualité sur Instagram @guinguetteclubfigeac et sur Facebook Guinguette Club.*

### Vite dit



#### « 1 000 MAINS À LA PÂTE » Rendez-vous le 7 octobre !

Ces derniers mois, les bénévoles de l'association ont mené plusieurs actions de valorisation sur les itinéraires du chemin de St-Jacques de Compostelle qui traversent notre territoire, patrimoine hors du commun et héritage millénaire classé à l'Unesco.

Point d'orgue de ces opérations, la manifestation nationale «1000 mains à la pâte» prévue samedi 7 octobre. Rendez-vous au Surgié à 8h pour participer à ce rassemblement annuel placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Inscriptions avant le 28 septembre en ligne sur [www.1000mainsfigeac.fr](http://www.1000mainsfigeac.fr) ou par tel au 06 20 66 18 10 ou 06 35 38 59 64.

#### « FIGEAC 1862-2023 : UNE VILLE ET SA GARE » Exposition visible jusqu'au 5 novembre

Réalisée par le service patrimoine de la ville, elle retrace l'histoire de l'édifice, construit sous le Second Empire, et la naissance du réseau ferroviaire dans la région de Figeac.

L'exposition raconte également l'aventure de la reconstruction contemporaine de l'édifice.

Espace Patrimoine - Hôtel de Ville  
Ouverte du mardi au dimanche, de 14h à 18h. Entrée libre.



#### MUSÉE CHAMPOLLION LES ÉCRITURES DU MONDE Prochain rendez-vous

##### • Conférence « Image et écriture »

par Hélène Campagnolle, chercheuse au CNRS UMR THALIM (Sorbonne nouvelle/ CNRS/ ENS) et présidente du Centre de l'Écriture de l'Image et de l'Écrit.

Auteure du texte d'introduction du catalogue de l'exposition « A la Lettre, une histoire de l'illustration » et spécialiste des liens qui unissent l'écrit et l'image, Hélène Campagnolle nous parlera de leur histoire commune et de l'importance qu'ils représentent dans l'histoire du livre.

Judi 28 septembre - 18h30

Musée / gratuit

Renseignements au 05.65.50.31.08  
[musee@ville-figeac.fr](mailto:musee@ville-figeac.fr)

Les expositions « A la lettre » et « Petit Noun et les signes secrets » sont visibles jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, à la salle annexe et au 1<sup>er</sup> étage du musée Champollion.



Place Gaillardy, travaux en cours.



Avant travaux

# Aide à la restauration des façades

5 ans après son lancement, le dispositif a fait ses preuves

Atout majeur de Figeac, le patrimoine joue un rôle essentiel dans l'attractivité de la ville, tant pour son cadre de vie que pour son économie avec de réelles retombées commerciales, artisanales et touristiques. Consciente de l'enjeu, la Ville mène, depuis plusieurs décennies, une politique de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti et d'amélioration de l'habitat à travers différents programmes d'aides (OPAH, PIG...). Afin d'accentuer cet effort sur le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR), la commune lançait en 2018, à titre expérimental, une aide à la restauration des façades. Reconduit à deux reprises, le dispositif a permis, en 5 ans, de réhabiliter 65 façades.

## UN DISPOSITIF INCITATIF

Mené en partenariat avec la Région Occitanie, le Département du Lot et la Fondation du Patrimoine, ce dispositif permet aux **propriétaires, occupants ou bailleurs**, de bénéficier d'une **aide publique** (30 % du montant HT des travaux, plafonnée à 8 000 € par façade et 16 000 € par immeuble) avec des possibilités d'aide supplémentaire

pour des travaux sur des éléments remarquables, **sous réserve de critères d'éligibilité**.

En allégeant la facture des travaux, cette aide donne **un réel « coup de pouce » aux propriétaires en les incitant à entreprendre des travaux qui avaient été jusqu'à secondaires ou à engager une**

**réhabilitation d'ensemble de leur immeuble**, incluant la façade qui n'était pas forcément envisagée dans le projet initial.

*Le règlement d'attribution est disponible sur [ville-figeac.fr](http://ville-figeac.fr) (rubrique Ma ville / Démarches d'urbanisme / travaux sur le patrimoine bâti).*

## UN PLUS POUR LA MISE EN VALEUR ET L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE ANCIEN

Ces dernières années, les chantiers se multiplient avec **une moyenne de 15 façades par an**. Parmi les récentes réalisations, on retiendra les immeubles situés 7-9 rue St-Thomas, 37 rue de Colomb, 11 rue Séguier, 7 rue Boutaric, 11 rue Roquefort ou encore 3 place Michelet. D'autres opérations sont en cours ou vont bientôt débuter : 59 rue Zola, 10 place Gaillardy, 2-4 rue Turalure, 4 rue Lagache, 6 rue Ste-Claire, 21 boulevard Teulié.

Ces réalisations participent à renforcer le dynamisme du centre ancien en répondant à un double enjeu : **améliorer le cadre de vie qui profite à tous**, habitants comme visiteurs, et **développer une offre de logements de qualité**. A ce titre, le dispositif d'aide aux façades s'intègre parfaitement dans la convention « Action Cœur de Ville », programmée jusqu'en 2026, dont l'un des volets concerne l'habitat à travers, notamment, la « chasse » aux logements vacants et insalubres.

**Pour accompagner et conseiller les porteurs de projets**, le service patrimoine de la Ville, le groupe de travail du SPR et l'architecte des bâtiments de France suivent les projets de A à Z.

Si le dossier est éligible, l'attribution de l'aide est ensuite soumise au vote du Conseil Municipal. Pour le suivi du chantier, il est conseillé de faire appel à un architecte et pour l'exécution des travaux, à des entrepreneurs qualifiés pour l'intervention sur le patrimoine bâti.

## UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES ACTEURS DU MONDE ARTISANAL

En raison d'un carnet de commande chargé, les artisans peuvent avoir des délais d'interventions relativement longs. Ils peuvent également manquer de main d'œuvre qualifiée. Une problématique sur laquelle la Ville travaille en **partenariat avec l'antenne lotoise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie** pour promouvoir et développer les métiers d'art et du patrimoine afin d'inciter des jeunes à s'orienter vers ce secteur qui offre de nombreux débouchés. La Ville est également en **lien régulier avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) du Lot** pour participer à des formations-labellisations CIP (\*) Patrimoine, **ainsi que Les Compagnons du Devoir** dont une « maison » est basée à Rodez et une « campagne » à Figeac.

(\*) Certificat d'Identité Professionnelle

### Renseignements :

Service patrimoine – 05 65 50 05 40  
service.patrimoine@ville-figeac.fr

### BILAN MARS 2018 – MARS 2023 :

**51 dossiers** instruits  
avec 75 façades

**65 façades**  
(soit 43 immeubles) restaurées  
ou en cours de travaux

**1 778 126 €**  
de travaux éligibles

**477 654 €**  
d'aides votées



Une belle réalisation rue Boutaric.

## ZOOM SUR



## ville-figeac.fr

Le site de la Ville s'offre  
un nouveau design

Son dernier « relookage » datait de 2019. Depuis quelques jours, les internautes peuvent découvrir la nouvelle version du site de la Ville de Figeac.

Parmi les nouveautés : une **navigation plus fluide** dès la page d'accueil, **plus ergonomique** avec un **menu simplifié** et un moteur de recherche plus visible, un **onglet « Trouver »** qui renvoie vers un **plan interactif** très pratique et un **accès rapide** aux rubriques les plus demandées via l'**onglet « 1 clic ! »** présent sur toutes les pages.

Au-delà de toutes les informations administratives, on y trouve aussi l'actualité incontournable de la Ville et, directement depuis la **rubrique « Kiosque »**, le magazine « Figeac Infos » à feuilleter ou encore les reportages vidéo de Canal fi à visionner.

Trois atouts à noter : la **portabilité** (\*), **encore améliorée**, l'**excellent niveau d'accessibilité** pour les personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif et une **mise à jour quotidienne**.

La Ville gère également **deux autres supports de communication numérique, alimentés régulièrement** : une **page Facebook**, créée fin 2021, qui affiche **3 400 followers** et une **chaîne YouTube**, depuis janvier 2022, qui compte **303 abonnés**.

(\*) capacité à s'adapter pour fonctionner sur tous les formats d'écrans (téléphone portable, tablette, ordinateur).

Pour s'y abonner, il suffit de flasher ces QR code



# Construction du bassin d'orage

Un vaste chantier s'est ouvert chemin du Moulin de Laporte

Ces dernières années, la Ville a réalisé des investissements majeurs sur son réseau assainissement (\*). Pour améliorer encore son fonctionnement et régler notamment la problématique de sa saturation lors de fortes précipitations conduisant à des déversements d'eaux pluviales et d'eaux usées dans le Célé, la Ville a décidé de construire un bassin d'orage dans le secteur du Moulin de Laporte. Les premiers travaux ont débuté cet été.

Lors d'épisodes pluvieux intenses, le point noir des rejets se situe au niveau du pont du Gua. Situé en aval, **le bassin d'orage permettra de soulager le réseau et de limiter les déversements au milieu naturel**, qui dégradent la qualité des eaux du Célé. Ce bassin enterré de 1 650 m<sup>3</sup> jouera en effet le rôle de « tampon » en captant le premier flot d'orage, en stockant temporairement les effluents avant de les renvoyer dans le réseau puis vers la station d'épuration pour être traités. L'objectif est de réduire de 50 % les volumes déversés pendant la période estivale.

**Cet équipement participera ainsi à préserver les milieux aquatiques et la biodiversité**, deux objectifs fixés par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dans le cadre du Contrat de Rivière.



© insertion JF Casadepax

## PREMIÈRE ÉTAPE, LES TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

La construction du bassin d'orage constitue le premier volet de l'opération. Durant l'été, les entreprises ont profité de la période d'étiage du Célé pour commencer les importants travaux de génie-civil du bassin et du collecteur de trop-plein (fondations avec micropieux d'ancrage). L'installation d'une conduite dans le lit de la rivière a nécessité fin août un abaissement du niveau d'eau qui sera maintenu jusqu'à fin octobre. Dans ce cadre, par arrêté préfectoral, une pêche de sauvegarde a été réalisée mi-septembre par la Fédération de pêche. Les travaux de gros œuvre reprendront en novembre et se poursuivront durant l'hiver.

En 2024/2025, le second volet de l'opération concernera la création du collecteur de transfert entre le pont du Gua et le bassin d'orage, des interventions sur les collecteurs des carrefours des Miattes et Bertrandry et le réaménagement en amont de plusieurs déversoirs d'orage existants.

**La mise en service de l'ensemble de l'équipement est envisagée pour fin 2025.**

(\* En 2011, la reconstruction de la station d'épuration puis 5 tranches successives de travaux menées sur le réseau.

ÉTAPES PASSÉES

ÉTAPE EN COURS

ÉTAPE À VENIR

1  
DIAGNOSTIC/  
DEFINITION  
DES BESOINS

2  
ETUDE DE  
PROGRAMMATION

3  
CHOIX DU  
MAÎTRE D'ŒUVRE

4  
AVANT-PROJET  
SOMMAIRE

5  
AVANT-PROJET  
DÉTAILLÉ

CONCERTATION

6  
CONSULTATION  
DES ENTREPRISES

7  
DÉMARRAGE  
DES TRAVAUX

8  
RÉCEPTION DES  
OUVRAGES

# Salle Balène

Trois mois de travaux à venir

Lieu emblématique de Figeac, aujourd'hui dédié à l'accueil de rendez-vous culturels variés (expositions, concerts, représentations théâtrales, quines...), la salle Balène fait actuellement l'objet de travaux de conservation et de mise aux normes.

De septembre à décembre, plusieurs entreprises vont se succéder pour mener à bien deux opérations en parallèle : d'un côté, la **réfection de l'éclairage** et le **remplacement de la totalité des plafonds acoustiques**, de l'autre la **création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite**, dans le cadre de l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée).

Le projet a été confié à deux architectes figeacois : Pierre Charras pour l'éclairage et les plafonds, et Marie-José Gautrand pour l'accessibilité. Pour réaliser cette opération d'un montant total estimé à 367 253 € HT (honoraires et travaux), la commune a sollicité l'aide financière de l'Etat (30%) et du Département (20%).

Durant les 3 mois du chantier, les manifestations ont été réparties dans les autres salles communales. Début 2024, les associations retrouveront la salle Balène accessible à tous, disposant d'un éclairage adapté et aux performances acoustiques améliorées.

## UN ÉDIFICE À L'HISTOIRE RICHE ET MOUVEMENTÉE

Érigé au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, le palais Balène fut la demeure imposante d'une famille noble. Elle garde de cette époque les grandes lignes de son architecture gothique (grand portail sculpté aux décors de feuillages, baies à remplage semblables à des fenêtres d'église). Au Moyen Âge, le centre de l'actuelle salle Balène est la cour intérieure de la résidence, aux dimensions alors hors normes à Figeac.

Depuis le Moyen Âge, le palais Balène a connu plusieurs affectations successives qui l'ont transformé, tout en conservant une part importante de ses dispositions d'origine.

Pendant les guerres de Religion, il fut temple protestant. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, il servit de tribunal et de prison. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il fut transformé en théâtre, puis devint un cinéma, avant de connaître de 1977 à 1981 des travaux qui lui donnèrent sa configuration actuelle.

## Vite dit



### LE PLOUF

#### « Festival débranché » : première édition !

Association tournée vers l'avenir, Declam' revendique le développement d'une éducation citoyenne, libre, active et militante. Fidèle à cet état d'esprit, elle invite le public samedi 30 septembre à participer à un nouvel événement festif, intitulé « Le PLOUF ».

Rendez-vous est fixé au chemin du Moulin de Laporte, à partir de 12h02, pour une après-midi et une soirée sans électricité !

Au programme : spectacles, chorales, fanfares, contes, jeux, ateliers lanternes, vélos génératrices, pêche au canard géante...et plein d'autres surprises !

Une manifestation, soutenue par la Ville de Figeac et plusieurs autres partenaires (\*), autour de laquelle les organisateurs espèrent rassembler un large public dans une ambiance conviviale.

(\* ) Conseil Départemental du Lot, Biocoop, Fermes de Figeac, Piment Blanc, La petite valise, La Roue Fédère, Lire à Figeac et Regain.



# Eau et Assainissement

## Un nouveau mode de paiement : le prélèvement mensuel

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les abonnés pourront bénéficier du prélèvement automatique mensuel de leurs factures d'eau et d'assainissement. Ce nouveau mode de paiement, qui a impliqué une réorganisation de la facturation, permettra aux usagers de lisser sur l'année la charge financière liée à ces dépenses.

### MENSUALISATION : MODE D'EMPLOI

Afin de faciliter le traitement des demandes d'adhésion la Ville recommande aux usagers intéressés d'anticiper leur démarche.

#### Quand et comment souscrire un contrat de mensualisation ?

- avant le 1<sup>er</sup> novembre pour une mensualisation en 2024.
- directement en mairie (accueil du service de l'eau), par courrier ou par mail.
- fournir un RIB et préciser la typologie du contrat : habitation (nombre de personnes dans le logement)...

#### Quelles sont les modalités du contrat ?

- le montant indiqué sur l'échéancier établi sera **prélevé** directement sur le compte bancaire de l'abonné **le 12 de chaque mois** (ou le 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant).
- **10 acomptes** de janvier à octobre + **1 facture de régularisation** émise en décembre, après relève du compteur.
- le **montant des mensualités** sera **réajusté tous les ans**, en fonction de la consommation réelle.

#### FACTURATION : DEUX ANNÉES DE TRANSITION

Pour ne plus avoir de décalage entre la consommation et la facturation, un nouveau rythme de la facturation a été instauré **avec 3 échéances à régler au lieu de 2, en 2023 et 2024.**

**En 2025, les abonnés recevront à nouveau 2 factures** (la 1<sup>ère</sup> en juillet et la 2<sup>ème</sup> en décembre) **qui correspondront à la consommation de l'année écoulée.**

L'ensemble des modalités (modification du contrat de mensualisation...) sont disponibles sur le site [www.ville-figeac.fr](http://www.ville-figeac.fr) (rubrique Mes démarches / Eau et assainissement / services en ligne).

**Renseignements :** Service eau et assainissement collectif - Hôtel de Ville - Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h. Tel : 05 65 34 61 90 – [administration.eau@ville-figeac.fr](mailto:administration.eau@ville-figeac.fr)

## ZOOM SUR OCTOBRE ROSE - Ensemble contre le cancer du sein



Chaque année en France, le mois d'octobre est synonyme de sensibilisation et de prévention autour du cancer du sein. A Figeac, l'antenne locale de la Ligue contre

le cancer et le Centre Social ont une nouvelle fois mobilisé autour d'eux plusieurs partenaires pour organiser une **marche nocturne le 13 octobre prochain**. Le **rendez-vous** est fixé à **20h** devant le Centre Hospitalier.

**Avant le départ**, les participants seront accueillis par une « **soupe de bienvenue** », réalisée par les bénévoles de l'opération, et se verront remettre des lampions. Deux circuits (45 mn et 1h15) seront proposés en centre-ville. Une **participation solidaire** sera demandée **au profit de l'antenne locale de la Ligue contre le cancer**. Les fonds récoltés serviront à financer leurs interventions auprès des personnes malades. **A l'arrivée, un moment convivial autour d'une boisson chaude** sera proposé aux marcheurs.

En soutien, les commerçants sont

invités à décorer leur vitrine durant tout le mois d'octobre (affiche, ballons). Un « arbre à souhait », réalisé par l'Espace Jeunes du Grand-Figeac et installé dans ses locaux (1<sup>er</sup> avenue Philibert Delprat) permettra à chacun d'accrocher des messages d'espoir à partager. D'autres actions seront menées par la Ligue et les nombreux partenaires mobilisés dans cette lutte.

En 2022, la marche avait rassemblé 331 personnes et permis de récolter 1967 €. Les organisateurs comptent sur vous pour faire mieux cette année !

**Pour en savoir plus :**  
05 65 50 05 01  
[centresocial@ville-figeac.fr](mailto:centresocial@ville-figeac.fr)



Le 17 juillet dernier, les différents partenaires étaient réunis au tribunal de proximité de Figeac pour renouveler la convention du Point-Justice.

# Point-Justice

## Informations juridiques gratuites

A Figeac, le Point d'Accès aux Droits – devenu Point-Justice en 2022 – existe depuis 2012, grâce à l'engagement de la Ville de Figeac, du Département du Lot, du tribunal judiciaire de Cahors et du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).

Le Point-Justice est un lieu d'accueil pour informer, orienter et aider les usagers dans leurs démarches juridiques ou administratives, de manière gratuite et confidentielle. Un agent du Centre Social et de Prévention est présent sur place aux côtés de professionnels du droit et d'associations qui assurent des permanences accessibles à tous, sur rendez-vous (voir encadré).

En 2022, plus de 1 250 personnes ont bénéficié des services de la structure, devenue incontournable dans l'est du Lot et qui recense une centaine de sollicitations par mois

*Tribunal de proximité - 1, boulevard Juskiewenski  
Tel : 06 10 60 57 43. Ouvert le lundi et le mercredi de 13h30 à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.*

### DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

- Prise de rendez-vous auprès du Point-Justice au 06 10 60 57 43 pour : **écrivain public, défenseur des droits, avocat, notaire, commissaire de justice.**
- Prise de rendez-vous directement auprès des associations pour :  
**Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** (tel : 05 65 30 07 34),  
**France Victimes Lot** (tel : 05 65 35 42 23),  
**Agence Départementale d'Information sur le Logement** (tel : 05 65 35 25 41),  
**Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir** (tel : 06 25 69 29 20).

## Nouveauté

### CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous devez faire (ou renouveler) votre pièce d'identité ou votre passeport ? Depuis début septembre, la prise de rendez-vous, déjà possible par téléphone au 05 65 50 05 40 ou directement auprès du service Etat Civil, peut également s'effectuer en ligne depuis le site de la Ville (rubrique Mes démarches / Etat Civil). Une démarche simple, alors laissez-vous guider !

Désormais, les créneaux de rendez-vous en mairie sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 15h30 (\*), avec une spécificité le mercredi après-midi qui est consacré aux mineurs.

Rappelons que pour faciliter la procédure et accélérer le recueil du dossier en mairie, il est fortement recommandé de faire une pré-demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr).

Pour être certain d'avoir un titre à jour le moment venu, pensez à anticiper vos démarches !

(\* ) aucun rendez-vous n'est assuré le samedi matin, seules les remises de titres sont possibles.



PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE



# Élus Figeac Autrement

## Savoir manier la concertation

Pour revêtir un réel intérêt, une vraie concertation se prépare de manière anticipée. Au vu de plusieurs exemples récents (changement de lieu d'implantation de la chaufferie bois, phase préliminaire des travaux liés au prochain réaménagement de la halle et transfert du marché), il nous paraît en effet utile d'en redonner la définition.

Pour rappel, cette pratique consiste à consulter les parties prenantes avant de prendre une décision. Associer le mot « concertation » à une simple réunion, pour se donner bonne conscience, ne suffit pas. Depuis quelque temps, les passages en force se multiplient, ce qui génère conflits et tensions. Pourtant ces projets ne datent pas d'hier.

La démocratie participative ne se résume pas à la création d'un conseil citoyen. Il est grand temps de faire évoluer la méthode afin d'impliquer plus significativement les acteurs et habitants concernés. Mais à Figeac le débat a du mal à se frayer un chemin que ce soit avec la population ou les conseillers municipaux.

**Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.**

---

# Élus Vivre Figeac

## Nous vous souhaitons une bonne rentrée

Nous pensons d'abord aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants qui ont repris les cours ainsi qu'aux équipes éducatives mobilisées pour l'émancipation de notre jeunesse dans des conditions souvent difficiles.

Nous souhaitons également beaucoup de réussite dans leurs projets aux nombreux Figeacoises et Figeacois qui s'investissent dans les activités associatives et contribuent au dynamisme de notre commune.

Plus largement nos vœux s'adressent à l'ensemble des habitantes et habitants de notre commune, tous acteurs de cette qualité du Vivre Ensemble qui est une richesse pour Figeac.

A toutes et tous nous voulons rappeler notre engagement à vos côtés pour une commune plus dynamique, plus solidaire et plus respectueuse ; pour des services publics et une collectivité qui répondent à nos besoins.

N'hésitez pas à nous contacter, nous continuerons à relayer vos préoccupations et de vos projets.

**Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.**

---

# Élu Figeac Demain – LREM

*Texte non transmis*

**Le conseiller municipal : Pascal Renaud**

# Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

## Le temps long

Le temps des politiques publiques n'est pas toujours à la même échelle que le nôtre.

Les premières opérations d'amélioration de l'habitat datent du premier choc pétrolier il y a plus de 40 ans mais nous en voyons les effets bénéfiques aujourd'hui pour lutter contre un nouveau renchérissement du coût de l'énergie qui a été, entre temps, masqué par un prix du pétrole dépendant plus de considérations géopolitiques qu'économiques.

Le photovoltaïque, qui fait débat, a commencé son développement il y a très longtemps.

Les exemples pourraient se multiplier : le petit et le grand cycle de l'eau avec l'action du Syndicat de Rivière (\*), nos investissements pour le traitement et la distribution des eaux...

La politique du logement que nous poursuivons depuis de très nombreuses années dans plusieurs directions (logement étudiant, locatif à loyer modéré, petit collectif), après avoir accompagné la création de lotissements sur des terrains publics et privés, porte ses fruits pour l'accueil des nouvelles populations.

Le musée Champollion, la place des Écritures et le site du Viguier du Roy sont maintenant des locomotives pour notre attractivité touristique après avoir suscité bien des interrogations.

Demain, la renaturation du site du Surgié ouvrira une nouvelle fenêtre sur le Célé en lien avec le chemin de Saint-Jacques de Compostelle tout en répondant à des impératifs prégnants de sécurité et de changement climatique.

Tous ces projets s'inscrivent dans un temps long qui dépasse celui d'un ou deux mandats.

Nous avons souhaité, en toute transparence, faire un point d'étape sur les dossiers en cours mais bien évidemment il faut à la fois regarder en arrière et se projeter au-delà des prochaines échéances municipales.

Nous avons donc une responsabilité collective de nous inscrire dans ce temps long.

*(\*) Syndicat mixte Célé - Lot Médian*

**Le Maire : André Mellinger**

**Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.**

**Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal et Frédéric Rubaud.**

*À Figeac, les retraitées*  
**aussi roulent  
à vélo**



**Tous vos déplacements quotidiens  
pour 40€/mois**



Réservation : [www.figeac-ecomobilite.org](http://www.figeac-ecomobilite.org)  
16 rue Caviale 46100 Figeac - 09 82 62 67 41



*À Figeac, les parents*  
**aussi roulent  
à vélo**



**Tous vos déplacements quotidiens  
pour 40€/mois**



Réservation : [www.figeac-ecomobilite.org](http://www.figeac-ecomobilite.org)  
16 rue Caviale 46100 Figeac - 09 82 62 67 41



*À Figeac, les nouveaux arrivants*  
**aussi roulent  
à vélo**



**Tous vos déplacements quotidiens  
pour 40€/mois**



Réservation : [www.figeac-ecomobilite.org](http://www.figeac-ecomobilite.org)  
16 rue Caviale 46100 Figeac - 09 82 62 67 41



*À Figeac, les commerçantes*  
**aussi roulent  
à vélo**



**Tous vos déplacements quotidiens  
pour 40€/mois**



Réservation : [www.figeac-ecomobilite.org](http://www.figeac-ecomobilite.org)  
16 rue Caviale 46100 Figeac - 09 82 62 67 41

